



Après les brasseries du Cameroun, c'est autour de l'entreprise du groupe DIAGEO de s'aligner à la mesure prise par les entreprises du secteur brassicole.

Lorsqu'on observe la grille des prix, c'est une hausse générale de 50 FCFA pour toute la gamme des produits Guinness (bières et boissons gazeuses). Il n'y a que le produit Harp 30 CL qui n'a pas connu la vague déferlante de la hausse des prix. Et pour cause, les sociétés brassicoles au Cameroun expliquent que cette hausse des prix fait suite à une pression fiscale jugée, depuis quelque temps, « excessive ».

En effet, selon les différentes forces en présence du secteur brassicole au Cameroun, la Loi de finances 2019 a introduit une modification sur la gestion des droits d'assise concernant les bières alcoolisées, à hauteur de 5,5%. Pour la tutelle en l'occurrence le ministère du Commerce, il est prévu une rencontre avec les Syndicats des distributeurs des produits brassicoles, les Associations de défense des droits des consommateurs, la CAPA (Cameroon Alcohol Producers Association) le mercredi 06 mars avec pour objectif majeur de discuter sur cette inflation généralisée du prix des bières.